

**TRADUCTION ET POESIE**  
**- REFLEXIONS SUR**  
**- UNE EXPERIENCE NIÇOISE -**

**Dumitra Baron**

*« La poésie est intraductible.  
C'est la raison pour laquelle  
elle exige d'être traduite. »  
(Jacques Derrida)*

Plusieurs conférences ont été réunies sous le titre « Poésie étrangère et Traduction » dans le cadre du Centre Transdisciplinaire d'Epistémologie de la Littérature, l'Axe Poiéma, à la Faculté des Lettres de l'Université de Nice Sophia-Antipolis. Sous la coordination des professeurs Béatrice Bonhomme et Micéala Symington, ce cycle, prévu pour deux ans, 2004 et 2005, et situé dans la lignée des autres cycles ayant comme sujet le concept de rythme et le rapport poétique-poéthique, place au centre de la réflexion la poésie de langues autres que le français. Parmi les axes de recherches proposés par les organisateurs pour mettre en évidence une poétique de la traduction on énumère : la traduction à la croisée de la création et de l'interprétation (idée élaborée par les Romantiques allemands), la place de la traduction poétique dans l'élaboration d'une poétique nouvelle et le rôle des poètes traducteurs.

Nous allons mener une réflexion sur les idées et les conclusions formulées à l'occasion de notre participation aux conférences données, en ordre chronologique, par Sylvie Puech, Jean Bessière et Patrice Dyerval-Angelini, et au cours du

professeur Philippe Marty, portant sur l'Intraduction. Il nous semble très important d'observer dès le début une continuité de préoccupations entre les problématiques posées par les thèmes du cours et celles proposées en tant que sujets de conférence.

La traduction de la poésie a souvent fait l'objet de multiples réflexions qui touchaient d'habitude au problème de l'impossibilité de traduire, voire à l'intraduction. Nous pensons que cette notion nous aidera dans notre démarche descriptive, et qu'elle ouvrira peut-être la voie vers de nouvelles interrogations. C'est surtout dans l'esprit des remarques de Novalis adressées à son ami August Wilhelm Schlegel : « Traduire équivaut à travailler en poète, en auteur – et c'est plus difficile, plus rare. En fin de compte, toute poésie est traduction. » (Novalis, *Schriften*, IV, Darmstadt, 1975) et considérations d'Henri Meschonnic : « pas de traduction qui ne pense, et ne pratique une poétique » que nous voudrions construire notre article.

Voilà en tant que préambule quelques propos éclaircissants de Paul Valéry : « J'eus, devant mon Virgile, la sensation (que je connais bien) du poète au travail ; et je discutais distraitemment avec moi-même, par-ci, par-là, au sujet de cette œuvre illustre, fixée par une gloire millénaire, aussi librement que j'aurais fait d'un poème en travail sur ma table. » (*Variations sur les Bucoliques*, in *Œuvres*, Tome 2, Paris, Gallimard, coll. La Pléiade, p. 213-214). Lors des 3èmes Assises de la Traduction à Arles, Claude Esteban affirmait le rapport indissoluble entre *traduire* et *écrire*, opérations qui appartenaient à la même démarche, celle de *créer un texte* : « Le traducteur n'est plus le truchement des dieux ; il est, aux côtés du poète, et sur son registre personnel, le zéléateur secret du Sens toujours neuf dans les Signes. » (Alina Ledeanu, « La traduction comme lecture génétique », in *Génétique & Traduction*, Cahier de Critique Génétique, Serge Bourjea, éditeur, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 60)

Le cours du professeur Philippe Marty se composait de trois parties et s'adressait aux étudiants en Licence, Mention Littérature générale et comparée. Chaque partie essayait de répondre aux diverses questions soulevées par toute activité de traduction. Pratiquement, au moment de la traduction (notion englobant l'aspect progressif, opérationnel, et l'aspect résultatif, le texte fait, achevé), le traducteur peut chercher, à propos d'une

même phrase, d'un même vers, d'un même mot, à atteindre : *équivalence*, *ressemblance* ou – *intraduction*. Quant aux notions d'équivalence et de ressemblance, l'analyse et le développement théorique ont été faits tout en gardant le rapport avec le côté pratique. En étudiant quelques exemples appartenant à la littérature classique, l'œuvre de William Shakespeare, les réflexions ont eu comme terrain commun, la question du « mètre ». Constatant que le vers de Shakespeare, dans ses pièces, est le pentamètre iambique, le traducteur français, s'il traduit en vers, peut faire choix de l'alexandrin pour répondre au pentamètre. Dans ce cas, on se réfère à un choix selon *l'équivalence*, étant connu le fait que, « chacun dans sa langue, les deux mètres sont investis de la même fonction, de la même importance », étant les vers du théâtre national. Ainsi, le souci d'équivalence fait que le traducteur cherche principalement à assimiler l'étranger, « à l'échanger contre le propre et le national, et à laisser, de cette façon, l'étranger „chez lui» ». Si le traducteur substitue au pentamètre l'alexandrin, chacun se garde à l'intérieur de ses limites nationales. Mais, au regard des critères «vers national» et «théâtre classique», ces deux critères représentent le «même», garant de l'équivalence, tandis que les deux mètres, l'anglais et le français, représentent le national, le différent, «l'autre ». Les limites d'une telle traduction qui favorise l'équivalence sont multiples, la plus importante étant peut-être le manque de réflexion sur l'altérité de l'autre ou sur « la propriété » du « propre ». Que signifie traduire sinon « conduire à travers un endroit », « faire passer », maintenir un rapport entre le Même et l'Autre ? Au lieu de garder ce va-et-vient entre les constituants du rapport, la traduction qui vise l'équivalence ne réussit que « confirmer, tautologiquement, les deux « Mêmes » (un alexandrin est un alexandrin, un pentamètre est un pentamètre) et de placer entre les deux le signe générique de l'équivalence (=). Une traduction par équivalence réussie « annule et remplace » l'original : elle tient lieu de lui (elle se tient « en son lieu ») de telle sorte que le lecteur doit oublier qu'il lit une traduction. Par contre, du point de vue de la *ressemblance*, l'original est « insubstituable », rien ne peut être mis à sa place. Une traduction faite dans le souci de *ressemblance* suppose chercher de produire

en français un pentamètre iambique anglais, à « faire parler, marcher, scander le vers français comme un vers anglais », entreprise quasi-impossible car le français est plus faiblement accentué, et ce qui est naturel à l'anglais est artificiel en français. Ce type de traduction ne craint pas à donner au texte traduit un « air étranger » (opposé à l'ait familier d'une traduction par équivalence).

Regardant les deux côtés explorés, on pourrait affirmer que l'entreprise de traduction est « désespérée », puisqu'elle veut être l'original, l'inégalable, l'irrépétable. « Dans l'équivalence, s'il „n'en reste qu'un», à la fin de l'opération, c'est le propre (= la traduction) qui triomphe. Dans la ressemblance, s'il n'en reste qu'un, c'est toujours l'autre, l'original, posé comme intraduisible. » Alors, il nous reste à analyser un troisième côté, le point de vue de « l'intraduction ». Le principe ou l'hypothèse de l'intraduction signifie que la traduction révèle à « l'original » ce qu'il est, ce qu'il fait, qui le sauve de son propre ; qui permet à chacun de se voir en lui-même à partir de l'étranger : « dans la traduction, le propre et l'autre sont de toute façon tous deux à l'étranger, en train de partager (de chercher à s'entendre à propos de) un «même». Dans la traduction, source et cible (langue de départ, langue d'arrivée) sont l'une et l'autre extraites de leur propre, elles ne sont pas à leur place, mais sur une place commune, un «no man's land»: là où se fait la traduction. » Ainsi, *l'intraduction* trouverait une nouvelle acception pareille à celle identifiée par Barbara Cassin, dans la présentation de sa traduction de Parménide : « Je propose d'appeler „intraduisible» non pas ce qu'on ne traduit pas, mais ce qu'on n'en finit pas de traduire, donc aussi ce qu'on ne cesse pas de ne pas traduire. » Le domaine de la poésie se prête mieux à une telle entreprise incessante de traduction et retraduction de sens car « Le meilleur traducteur de poésie devrait, sur le plan poétique, re-crée dans la langue cible un réseau de résonances, d'assonances, d'harmonies inhérentes, re-crée un implexe, de sorte que le lecteur puisse retrouver – éventuellement – la signification, le sens, et quelques traces esthétiques des effets du texte original. » (Jürgen Schmidt-Radefelt, «La révélation analogique» de Paul Valéry, in *Génétiqve & Traduction, ed. cit.*, p. 67)

La réflexion a été menée sur un corpus de textes proposés par le professeur Philippe Marty (Virgile, Shakespeare, Yeats, Rilke, Hölderlin), corpus complété par les exposés des étudiants (portant sur les enjeux de la traduction des œuvres de Dante, Guillaume de Poitiers, Baudelaire, Edgar Allen Poe, Cioran, Raymond Queneau, la traduction des proverbes ou des légendes créoles).

En ce qui concerne les conférences données dans le cadre de l'Axe Pöiéma, nous avons eu la chance d'écouter des développements théoriques et pratiques des sujets qui, parfois, avaient déjà été signalés aux cours. Les trois conférences ont apporté des éclaircissements des notions relatives à la traductologie et ont permis l'ouverture du champ de recherche proposé : le rapport entre la poésie et la traduction.

La conférence de Sylvie Puech, professeur de littérature générale et comparée à l'Université de Nice, a été construite autour du thème : « L'araignée d'Alexander Pope dans tous ses états : poésie, traduction et génie des langues ». Voulant placer son exposé sous le signe de Francis Ponge, poète dans l'œuvre duquel apparaît l'image de l'araignée, l'auteur propose deux vers de *l'Essai sur l'homme* d'Alexander Pope et leurs diverses traductions en français et en latin, italien et allemand. Après avoir argumenté le choix d'un tel corpus, choix « purement circonstanciel » (l'orientation des recherches de l'auteur étant : « Le mythe d'Arachné dans la littérature et l'art occidentaux de l'Antiquité à nos jours »), Sylvie Puech affirme son credo relatif à la traduction : « chaque langue est porteuse d'un imaginaire qui lui est propre, phénomène dont la traduction est la pierre de touche mais qui par là-même fait du métier de traducteur un autre métier impossible ». La notion de « génie de langues » est préférée à l'expression « imaginaire de la langue » et suggère aussi l'idée de « représentation imaginaire que nous avons de la langue », plus significative que l'autre acception : « imaginaire dont la langue est porteuse ». Les propos de Condillac, Wilhelm von Humbolt et Friedrich Schleiermacher sur le sujet de « génie des langues » soutiennent la thèse de l'auteur, centré sur le rôle que « la prise en compte de cette trame

imaginaire » joue dans la « constitution d'une poétique de la traduction ».

Structuré en trois parties, « La trame imaginaire de la langue révélée par la traduction : l'exemple de l'araignée de Pope », « Génie, caractère, Geist : l'insaisissable individualité des langues » et « Génie des langues et poétique de la traduction », l'étude offre une réponse argumentée à chacune des questions énoncées.

Dans la première étape, l'auteur propose une comparaison du vocabulaire relatif aux araignées dans plusieurs langues européennes, démarche qui est « révélatrice des particularités de l'imaginaire dont chacune de ces langues est porteuse ». La traduction permet aussi « une rencontre qui peut s'avérer féconde pour la langue elle-même ». La deuxième étape est focalisée sur la réflexion sur le génie des langues qu'inaugure Condillac. Du passage cité du livre de Condillac, *Essai sur l'origine des connaissances humaines : ouvrage où l'on réduit à un seul principe tout ce qui concerne l'entendement humain* (1746), trois observations constituent des « jalons importants pour la réflexion sur les rapports entre poésie, traduction et génie des langues : 'c'est chez les poètes que le génie de la langue s'exprime le plus vivement', cela se vérifie par l'épreuve de la traduction, le génie de la langue a aussi et surtout une dimension sémantique qui réside dans les 'combinaisons' de ce que Condillac nomme 'idées accessoires'. » Des idées de Condillac, on observe le passage vers la thèse de Humboldt sur le fonctionnement de la pensée dans la langue et sur « la vision du monde dont chaque langue est porteuse ». Dernièrement, Sylvie Puech présente les incidences que peut avoir la notion de génie des langues pour une poétique de la traduction. En insistant sur les réflexions de Humboldt et de Schleiermacher sur l'esprit de la langue, théories reprises par Antoine Berman dans *L'Épreuve de l'étranger* (1984), l'auteur souligne l'importance d'une traduction qui donne au lecteur « l'impression de se trouver face à quelque chose d'étranger » (Schleiermacher). Cela étant, « la vraie traduction est transparente, elle ne cache pas l'original, ne l'éclipse pas, mais laisse, d'autant plus pleinement, tomber sur l'original le pur langage, comme renforcé par son propre médium. » (Paul

Ricoeur) Tout comme pour le poète, pour le traducteur aussi, le mot devrait être « l'élément originaire », le traducteur étant à son tour un « peseur de mots » (Valéry Larbaud). La littéralité, notion examinée par Antoine Berman en 1985 dans *La Traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, renvoie au problème de la traduction par souci de ressemblance que nous avons traité auparavant. À cet égard, le dernier texte cité par Sylvie Puech nous semble révélateur : « J'ai cette idée qu'on peut toujours traduire un poète, anglais, latin ou grec, exactement mot pour mot, sans rien ajouter, et en conservant même l'ordre, tant qu'enfin on trouvera le mètre et même la rime. » (Alain, *Propos de littérature*, 1964) Cette pratique suppose ouvrir la porte à l'intraduction, accepter de mener un travail continu et soutenu de recherches, à la manière de Mallarmé dont le travail « était de traduire des poètes qu'on ne peut traduire. Je devine assez comment il apprit à traduire en serrant les dents (...) Mettez l'esprit à ce travail ; il pensera tout à neuf. Il verra tout à neuf. » (Alain, *op. cit.*)

La conférence donnée par Jean Bessière, professeur de littérature générale et comparée à l'Université Paris III, a eu comme sujet de réflexion le rapport entre la littérature et la traduction. En postulant dès le début que la traduction est inséparable du statut de la littérature, de l'idéologie que l'on prête à la littérature à un moment donnée, Jean Bessière a observé qu'il existe dans le discours contemporain de la traduction une certaine hésitation entre les rôles assignés à la traduction : la traduction en tant qu'exercice de naturalisation et la traduction en tant qu'exercice de « citation de la part de l'étranger » ; en fait, l'opposition de fond entre la traduction non-littérale et la traduction littérale. Mais, deux choses importantes sont ignorées : d'une part, la traduction en tant qu'exercice de transfert et d'universalisation (au moins terminologique) du texte traduit, de l'autre, l'existence des séries de traductions du même texte, le fait qu'on retraduit. La conférence de Jean Bessière a été organisée autour de trois volets : la traduction et l'autre ; la traduction et l'intraduction, la traduction et la naturalisation du texte initial. En reprenant le côté théorique de la notion, Jean Bessière considère que la traduction suppose la prise en charge d'une écriture *autre*

(Berman) et le fait qu'elle doit continuer à porter les traces du texte d'origine (les différences linguistiques, culturelles et poétiques). Afficher ses états de différences (entre la langue de réception et la langue d'origine) signifie qu'on se situe plutôt au niveau éthique de la traduction. La traduction convoque choix, décisions, des pertes en terme de possibles, et touche de cette manière au côté intraductible. L'Intraduisible suppose que le texte traduit ne recouvre pas le texte original (même après le constat des différences). Alors, le débat peut se structurer aux niveaux poétique et herméneutique. Dire l'intraduisible équivaut à affirmer une disponibilité du sens qui est valable et pour le texte original et pour le texte traduit. En même temps, l'intraduisible est une caractérisation de l'œuvre littéraire. L'opposition entre les thèses de la naturalisation et de la différence comporte une discussion autour du statut attribué au texte littéraire et à la littérature en général. La traduction, cet « entre-deux » selon la formule de Meschonnic, invite à interpréter et à re-développer le texte, à désigner de nouveau le texte original. Ainsi, peut-on qualifier le texte à travers les différentes traductions. La traduction se transformerait dans une sorte de *lecture plurielle* de l'œuvre et serait assimilée au statut de l'exécution d'une partition musicale.

La dernière conférence à laquelle nous avons assisté a accueilli le traducteur en français de l'œuvre du grand poète italien Eugenio Montale. Dans son intervention, intitulée « Traduire la poésie : la part du rêve et l'art de la ruse », Patrice Dyerval Angelini nous a dévoilé son expérience de *traducteur*, chose inédite par rapport à la conférence de Jean Bessière, ciblée plutôt vers le côté théorique. Les questions auxquelles Dyerval Angelini s'était proposé de répondre visaient en premier lieu le côté traduisible de la poésie. Si pour Montale la préoccupation primordiale était de faire communiquer le texte avec son lecteur, le traducteur lui-aussi devrait tenir compte de cette exigence et essayer de transmettre par l'alchimie du verbe le mystère des êtres et des choses que perçoit le poète (préservé de cette façon *la part du rêve*). Le traducteur devrait aussi avoir une connaissance très approfondie de l'œuvre et de la personnalité du poète qu'il veut traduire. Après avoir esquissé le portrait artistique d'Eugenio

Montale (un poète très profond, hermétique, qui a constitué la conscience critique de son temps), Patrice Dyerval Angelini a insisté sur le travail proprement dit de traduction, activité qui, selon lui, implique la rigueur, la simplicité, la fidélité. En reprenant brièvement les deux thèses de Ladamir concernant la typologie des traducteurs : sourcier (proche de l'auteur) et cibliste (proche du public), Dyerval Angelini propose la fidélité à l'oralité, la mission du traducteur étant de faire entendre la voix de l'auteur. Montale affirmait la même chose : le son, la langue elle-même, l'idiolecte du poète, les nuances et les détails, voire les agrammaticalités (Riffaterre) sont importantes. Mais la manière de créer peut changer d'une période à l'autre, alors le traducteur doit en tenir compte. Après ses poèmes de jeunesse, Montale commence à écrire d'une façon plus hermétique, la tâche du traducteur se compliquant davantage : on ne passe pas d'une langue à une autre, car la poésie parle des dénotations et notamment des *connotations*. Tout comme il existe des rapports de réciprocité entre le poème et le traducteur, la même analogie s'établit entre le traducteur et le lecteur. Le traducteur doit tenir compte de toutes les nuances du texte et mettre en œuvre « une stratégie des appels ». Celle-ci s'apparente à l'art de la ruse dans la mesure où le traducteur doit être habile, trouver les solutions les plus convenables afin d'aboutir à une traduction conforme à l'original. Mais il faut être fidèle au texte, ne pas le « traduire », parce que chaque mot pèse. Dans la traduction d'une poésie, la rime et le rythme sont importants, le ton rendant compte de l'esprit du poète. On peut associer ces exigences à la définition d'une bonne traduction telle qu'elle a été donnée par Paul Claudel : « une bonne traduction qui, pour être exacte, doit ne pas être servile et, au contraire, tenir un compte infiniment subtil des valeurs, en un mot être une véritable transsubstantiation... » (cité par Friedhelm Kemp, « De la traduction comme invention et stimulant », in *L'Acte créateur*, Etudes réunies par Gilbert Gadoffre, Robert Ellrodt, Jean-Michel Maulpoix, Paris, PUF, 1997, p. 159-160).

Un autre aspect intéressant sur lequel Dyerval Angelini a insisté est représenté par la nécessité que le traducteur traduise *en (tant que)* poète. Le métier de traducteur offre plus

d'insatisfaction que de satisfaction et le parcours est toujours à refaire, afin de trouver des instants de « bonheur hasardeux et fragile », car c'est un travail qui aboutit à « quelque chose que l'on sait ne jamais atteindre ». L'acte de traduire est lié à un certain désir (l'«Eros traducteur»), pour Dyerval Angelini il s'agissait d'essayer de « retrouver la langue originale » : « je mers des traductions pour ne pas me rouiller, pour me faire plaisir ».

C'est sur ces dernières considérations, qui nous invitent à (re)trouver le plaisir de la transposition créatrice, que nous voudrions achever la présentation d'un aspect important de notre expérience à l'Université de Nice, expérience merveilleusement placée sous le signe méditerranéen de la poésie et de la traduction.